

# Questionnement relatif à l'emploi

---

## Contexte

La ville d'Asnières bénéficie d'une situation privilégiée entre les pôles économiques de Paris et de la Défense, et au cœur d'un bassin d'emploi, la Boucle Nord de Seine (BNS), particulièrement dynamique puisque l'emploi total a augmenté de 14 % entre 2006 et 2016 contre 3 % pour la région Ile de France<sup>1</sup>.

L'évolution du chômage a été contenue, et son taux est désormais inférieur à celui de la région. Toutefois, ce taux reste significatif : 11,4% en 2016 au sens INSEE.

Et le revenu médian des Asniérois, correct à l'échelle de la région, est inférieur à celui du département (revenu médian par unité de consommation dans les Hauts-de-Seine = 26 600 €/an, à Asnières = 24 400 €, et en Ile-de-France = 22 900 €)<sup>2</sup>.

De fait, les évolutions positives récentes masquent de grandes inégalités :

Le rapport interdécile<sup>3</sup> d'Asnières (5 en 2016) est un des plus élevés de la région (4,5) et du département (4,9).

Le taux de pauvreté est significatif : 16,1% en 2016 (12,2 % en moyenne dans les Hauts de Seine, 15,7% en moyenne Ile de France).

Le taux de chômage atteint près de 30% dans certains secteurs des Hauts d'Asnières.

Tous les jours, les associations de notre collectif rencontrent des personnes à la recherche d'un emploi stable depuis déjà de très nombreuses années.

En 2018, on comptait à Asnières plus de 2000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), dont 800 le percevaient depuis plus de 4 ans<sup>4</sup>.

Sur les 5000 demandeurs d'emploi de catégorie A<sup>5</sup>, un tiers (1750) l'était depuis plus de deux ans<sup>6</sup>.

Le développement de la commune ne peut s'opérer en laissant de côté ces personnes. On ne luttera pas contre la grande pauvreté sans une politique vigoureuse de retour à l'emploi des femmes et des hommes qui en sont le plus éloignés.

Cela vaut en particulier pour les jeunes, qui à Asnières comme ailleurs, sont davantage concernés par les difficultés d'insertion professionnelle que les autres classes d'âge (Taux de chômage 2018 = 20%)

## Questions

### – Maison de l'Emploi et Mission locale :

- Quels objectifs envisagez-vous de leur donner dans une politique de soutien au retour à l'emploi (impulsion des initiatives, coordination des intervenants, accueil et orientation des publics, ... ?)
- Avec quels moyens ?

---

<sup>1</sup> Source INSEE

<sup>2</sup> Source : DGFIP – INSEE 2016

<sup>3</sup> Rapport entre le revenu par unité de consommation plancher des 10% les plus riches et le revenu par unité de consommation plafond des 10% les plus pauvres

<sup>4</sup> Source : CAF

<sup>5</sup> Sans emploi, à la recherche de n'importe quel type d'emploi : CDI, CDD, saisonnier, ...

<sup>6</sup> Source : Pôle Emploi

- **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) :**
  - Vous engagez-vous à soutenir la candidature de la Ville à l'extension de l'expérimentation, sur le territoire identifié dans les Hauts d'Asnières ?
  - À lui donner les moyens de construire un dossier permettant l'habilitation (3 personnes Equivalent Temps Plein) ?
  - A favoriser la coordination avec les services de la ville concernés par ce projet (politique de la ville, développement économique, CCAS, ...) ?
  
- **Insertion par l'Activité Economique :**
  - Quels moyens prévoyez-vous de mettre en œuvre ?
  - Création d'une nouvelle Régie de Quartier ou de Territoire ?
  - Inscription dans les appels d'offres de la Ville d'une clause d'emploi social ou d'insertion ?
  
- **Garde d'enfants pour les parents en recherche de travail :**
  - Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre aux parents en recherche d'emploi ou en formation de faire garder leurs jeunes enfants pendant cette recherche ?